CIRRAC

But: L'étude, la défense et la promotion des intérêts des syndicats membres sur toutes les questions concernant les assurances collectives et le régime de retraite

Assemblée générale

Comité de coordination

Comité de négociation

Composition:

Membres officiels:

Présidents des syndicats membres;

Membres invités:

Membres syndiqués du Comité de retraite de l'UQ et du Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC);

Deux observateurs de la Fédération des retraités de l'UQ (CRUQ).

Composition:

Président, secrétaire, trésorier;

Porte-parole du comité de négociation;

Un membre syndiqué issu du CRAC; Un membre syndiqué du CRUQ.

Composition:

2 membres désignés par les syndicats de professeurs;

2 membres désignés par les syndicats de personnel de soutien;

1 membre désigné par les syndicats de professionnels.

Rôle:

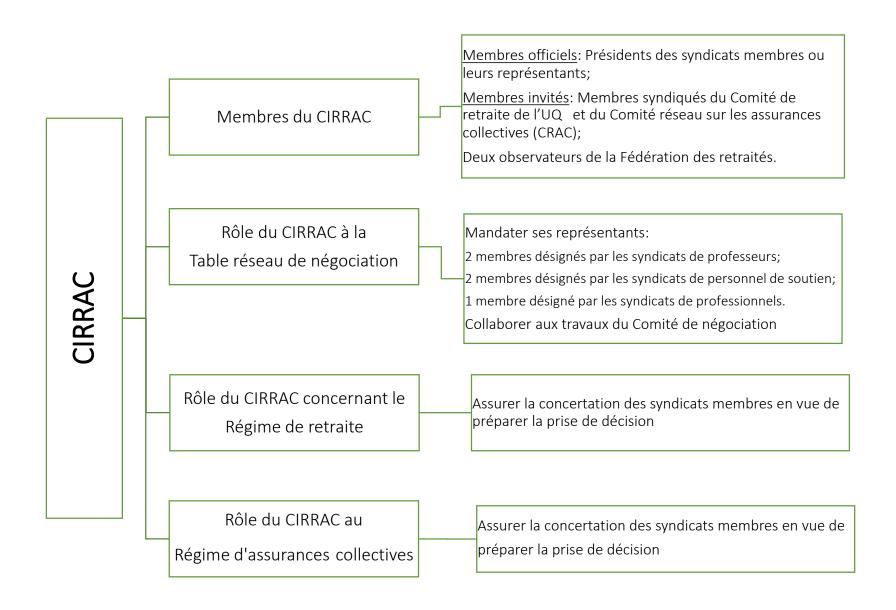
Définir la politique générale du CIRRAC, mandater ses représentants à la Table réseau de négociation, assurer la concertation des syndicats membres en vue de préparer la prise de décision en matière de retraite et d'assurances collectives, recevoir et de juger les rapports du Comité de coordination et du Comité négociation, élire le président, le secrétaire et le trésorier

Rôle:

Préparer les assemblées générales du CIRRAC, voir à l'exécution des décisions de l'Assemblée générale, préparer les politiques, collaborer aux travaux du comité de négociation, gérer le budget du CIRRAC, assurer la concertation de la représentation au CRUQ et au CRAC.

Rôle:

Négocier avec les représentants de la partie patronale toutes questions concernant les assurances collectives et le régime de retraite, en défendant les intérêts des syndicats membres du CIRRAC



RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

COMITÉ DE RETRAITE

Comité de Comité d'éthique et de Comité exécutif Comité d'audit déontologie placement Six membres choisis Six membres nommés Cinq membres nommés Huit membres, dont six parmi les membres par le Comité de retraite par le Comité de retraite, choisis parmi les dont deux sont des votants du Comité de dont quatre sont des membres du Comité de membres du Comité de membres du Comité de retraite et par ces retraite et par ces derniers retraite retraite derniers Mandat: Mandat: Mandat: Analyser la teneur de toute Superviser l'accomplissement

Mandat:

Assurer l'application de la Politique de placement du mandat du Secrétariat et déterminer les objectifs de la Direction générale Aider le Comité de retraite à s'acquitter de ses responsabilités de supervision

Analyser la teneur de toute plainte, relativement au comportement d'un membre de comité et appliquer les sanctins appropriées

ASSURANCES COLLECTIVES

Comité réseau sur les assurances collectives

Composition:

Un représentant de chaque institution du réseau UQ;

Un représentant par syndicat dont les membres participent au régime d'assurances collectives;

Un représentant par institution pour les employés non syndiqués.

Trois représentants du personnel retraité;

Un représentant de la corporation des UQ qui agit en tant que secrétaire.

Mandats:

Examiner les régimes en vigueur et les apprécier en vue de leur renouvellement, préparer les cahiers de charges et effectuer les appels d'offres, faire des recommandation à l'assemblée des gouverneurs, préparer une description écrite des régimes en vigueur. Comité technique sur les assurances collectives

Composition:

Officiers du Comité réseau;

Un représentant pour chacun des groupes suivants: personnel syndiqué enseignant, personnel syndiqué non-enseignant, personnel non-syndiqué, personnel cadre, un représentant des corporations.

Mandats:

Examiner les propositions de renouvellement d'assurances, réaliser des études spécifiques à la demande du Comité réseau, procéder à l'analyse et aux hypothèses de solutions de probèmes, formuler des recommandations au Comité réseau.